

2327W971

Cérémonie commémorative du
11 novembre 1918 et du 9 mai 1945:
correspondance

1956-1971

(11 pièces)

DÉPARTEMENT
DE
LOT-ET-GARONNE

Sainte-Livrade-s-Lot, le 16 NOV 1956 195

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE
DE
SAINTE-LIVRADE-S-/LOT

Le Maire de Sainte-Livrade sur Lot
à

Monsieur le Directeur
du Camp des Rapatriés d'Indochine,

MAIRIE

N°

OBJET

J'ai l'honneur de vous inviter
à la cérémonie commémorative du 11 novembre ;
Rendez-vous : Place de la Mairie, à 10 h. 45.

Je vous prierais de bien vouloir
inviter également en mon nom, Monsieur le
Président et les Membres de l'Amicale des
Rapatriés d'Indochine.

LE MAIRE,



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

N° _____ A

Cérémonie commémorative du 9 mars 1945

Mes chers amis.

Vous avez tous encore présente à la mémoire la soirée sanglante du 9 mars 1945, où tant de victimes civiles et militaires périrent en Indochine de la main des occupants japonais, qui, profitant de la nuit arrêterent les autorités civiles et attaquèrent brusquement nos troupes dans leurs cantonnements.

Ces vainqueurs par trahison ne se contentèrent pas des carnages de cette terrible soirée. Sentant venir la fin de leur domination sur les peuples d'Asie et jaloux de la faveur qu'avait conservé notre drapeau malgré leur présence, leurs chefs militaires voulurent noyer dans le sang les mouvements patriotiques de Résistance où toutes les races, unies dans un même idéal, travaillaient côte à côte contre l'opresseur nippon. Et parmi tous ceux qui prirent courageusement le maquis pour continuer la lutte, vous savez que beaucoup périrent dans des combats meurtriers sous le nombre des assaillants, ou décimés par la fatigue, les privations et la maladie.

Certains parmi vous pleurent un ou plusieurs des leurs disparus ou victimes de ces massacres.

Pour honorer la mémoire de tous ceux qui parents, amis et compatriotes périrent, victimes de cette odieuse agression, je vous demande d'observer une minute de silence./.

Handwritten notes:
H
J
Cérémonie
9. 3. 1945
Dites

3 Novembre 1959

65

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

840 / SID.

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

OBJET: Commémoration de la Fête
de l'Armistice du 11 Novembre 1959.

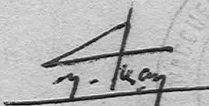
PARIS 16 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'acheter 2 gerbes de fleurs pour participer à Ste-Livrade le 11 Novembre 1959, à la commémoration de l'Armistice.

Une gerbe sera réservée pour les enfants du Groupe Scolaire du Centre qui seront accompagnés par leurs maîtres pour se rendre comme les autres écoliers de la Commune, au monument aux Morts de Ste-Livrade.

L'autre gerbe sera déposée par mes soins au Monument au nom du Service des Français rapatriés d'Indochine.

La dépense pour ces deux gerbes de fleurs s'élèvera à 5.000 Fr environ.-



M. TURSAN.



DÉPARTEMENT
de
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
de
VILLENEUVE-s-LOT

N° _____

OBJET

République Française

MAIRIE DE SAINTE-LIVRADE-sur-LOT

Sainte-Livrade-s-Lot, le 5 Novembre 1959

LE MAIRE DE SAINTE-LIVRADE-sur-LOT

à

Monsieur le Gestionnaire du
Centre d'Accueil

Monsieur ,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien
vouloir assister aux manifestations organisées
par la Mairie de Sainte-Livrade-sur-Lot, le
11 Novembre 1959 à 10 H 45 pour commémorer
l'armistice du 11 Novembre 1918 .

Départ du cortège ; Place de la Mairie



Département de Lot & Garonne

République Française

Arrondissement de Villeneuve-s-Lot

MAIRIE DE SAINTS-LIVRAIS-S-LOT

Saints-Livrais le 9 Novembre 1959

Le MAIRE DE SAINTS-LIVRAIS-S-LOT

à

Messieurs Les Français Rapatriés d'Indochine

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la cérémonie organisée par la Mairie de Saints-Livrais-s-lot pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918 , le mercredi 11 Novembre 1959.

Départ du cortège Place de la Mairie à 10 H 45 .-

Copie transmise
à Messieurs les Chefs de Groupement.

* en vous priant de bien vouloir faire la diffusion*.

Saints-Livrais le 10 Novembre 1959
Le Gestionnaire du Centre


M. TURHAN.

MB/MD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CENTRE D'ORIENTATION
POUR LES FRANÇAIS
RENTRANT DU MAROC ET DE TUNISIE
et d'INDOCHINE

-:-

PARIS, le 5 Novembre 1959

~~77x Boulevard de la Chapelle 77x~~

~~77x 77x 77x 77x~~

~~77x 77x 77x 77x~~

Palais de Chaillot (16è)

N° 2032 -SFRI



Le PREFET,
Chef du Service des Français rapatriés
d'Indochine

à

Monsieur le Gestionnaire du Centre d'Accueil
de

- SAINTE-LIVRADE -

O B J E T : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre.

REFERENCE : Votre lettre n° 840 du 3 Novembre 1959.

Par lettre citée en référence, vous demandez l'autorisation d'acheter deux gerbes de fleurs, destinées à être déposées au Monuments aux Morts de Ste-Livrade par les élèves du Groupe Scolaire du Centre qui, accompagnés par leurs maîtres, participeront à la commémoration de l'Armistice.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous donne mon accord pour engager cette dépense, estimée à 5.000 francs environ./.

Le Préfet,
Chef du Service

Maurice A. Oster

Maurice A. OSTER

*Re,
le 7.11.59
A*

DÉPARTEMENT
de
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
de
VILLENEUVE-s.-LOT

N°

OBJET

République Française

MAIRIE DE SAINTE-LIVRADE-sur-LOT

Sainte-Livrade-s-Lot, le 5 NOV 1958 195

Le Maire de Ste-LIVRADE-s/LOT

à

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
des Rapatriés d'Indochine

J'ai l'honneur de vous
inviter à participer à la commémora-
tion de l'armistice du 11 novembre 1918,
qui aura lieu mardi prochain.

Rendez-vous, Place de la
Mairie, à 10 heures 45.

Départ vers le cimetière
à 11 heures.

Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LOT-et-GARONNE

CABINET DU PREFET

AGEN, le 5 novembre 1958

LE PREFET DE LOT-et-GARONNE

à Messieurs les Maires,

O B J E T : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le Gouvernement désire que les fêtes marquant cette année le 40^{me} anniversaire de la Victoire de 1918 revêtent un caractère et un éclat particulier.

Dans une circulaire qu'il vient de m'adresser à ce sujet, M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre me précise que cette commémoration devrait être célébrée comme un Jubilé à l'occasion de ce 40^{me} anniversaire.

Je vous demande donc, de bien vouloir apporter tous vos soins, en accord avec les différentes associations d'anciens combattants des deux guerres aux manifestations qui se dérouleront dans votre commune.

Les édifices publics devront, comme chaque année, être pavoisée aux couleurs nationales.

Je compte sur vous pour que suivant la tradition cette commémoration soit placée sous le signe de l'union et de la fidélité au souvenir de ceux qui sont morts pour la Patrie.

L. OTTAVIANI.

M. le Directeur
Centre d'Accueil

5 Novembre 1969

243/ CAB
MB - AL

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

Monsieur PILLON Michel
Président des A.C.V.G.
de la 1338^e Section des Médailleurs Militaires
47 - SAINTE LIVRADE S/LOT

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre récent courrier se rapportant à une manifestation à l'intérieur de la Cité pour commémorer l'anniversaire du 11 novembre 1918.

Je serai très heureux de vous accueillir pour célébrer, comme il se doit, cette grande victoire française.

Je me tiens à votre disposition pour les détails de l'organisation matérielle de cette cérémonie.

Je donne aussi mon accord pour le transport de vos camarades médaillés militaires devant leur permettre d'assister au banquet que vous organisez à Ste-Livrade.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

M. BOUCHET.



N° 135/200

UNION FÉDÉRALE
ANCIENS COMBATTANTS
Veuves et Victimes de la Guerre
Sté-LIVRADE-sur-LOT
(Lot-et-Garonne)

M. Puzos Michel
Président des ACVG
de la 138^e Section des Médailles Militaires
Sté Livrade 107.

A
Monsieur le Directeur du
Centre Accueil des Français d'Indochine
Sté Livrade 105

Monsieur le Directeur,
Après de longues semaines, comme il se doit la commémoration
de l'Anniversaire du 11 Novembre 1918 - de rappeler à
chaque le symbole Immortel de nos Trois Couleurs -
J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation
d'envoyer les Couleurs au mar de votre Centre, le 11
Novembre prochain à 9h30 -
Les Réservés Anciens Combattants et Médailles Militaires
du CAFI assisteront à cette cérémonie ; si votre Autorisation
nous est accordée -

D'autre part 25 Français d'Indochine assistant au
Banquet au restaurant "du bon Accueil" de Sté Livrade ; si
je puis me permettre d'abuser de votre cordial accueil
aux rapatriés ; je serais votre obligé en vous demandant
la faveur du transport de ces personnes du CAFI à
Sté Livrade - Car évidemment, certains ne sont plus
très jeunes -

En tant qu'un ami, favorable à mes vœux
je vous prie, avec mes remerciements anticipés de croire,
Monsieur le Directeur, à mes respectueuses considérations

M. Puzos



D E P O T D E G E R B E

=====

Le Mardi 9 Novembre 1971 à 18 heures 30, aura lieu au monument aux Morts, Place de Verdun un dépôt de gerbe Marquant le premier anniversaire de la Mort du Général DE GAULLE .

Les associations des anciens Combattants - Résistants - Compagnons de la France Libre et la Population sont invitées à y participer .

Sainte Livrade le 5 Novembre 1971

